

Esquisse d'une théogonie seereer : le Sine (A Siningue) et le Saloum (A Mbeye).**Émile Adama DIOUF**

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

emileadama452002@yahoo.fr

Résumé : Cet article traite de la relation entre la divinité et sa création dans la religion séreer. Cette relation porte beaucoup de noms à travers l'espace terrestre et revêt plusieurs formes selon les conceptions : religions, traditions, arts, astrologies, mantique, auspices, bref une volonté humaine de connaître l'Absolu, de lui vouer un culte assorti d'un rituel à observer. Il importe donc de réexaminer les messages transmis par les intermédiaires, messages entachés de cultures d'anthropomorphisme, de conservatisme, de volonté de puissance, de morale sélective... l'utile et l'intérêt du moment mis en vue et complémentaires.

Abstract : This article deals with the relationship between the divinity and its creation in the Serer religion. This relationship has many names across the earth and takes many forms depending on the conceptions: religions, traditions, arts, astrology, mantics, auspices, in short a human will to know the Absolute, to devote a cult to him with a ritual to observe. It is therefore important to re-examine the messages transmitted by the intermediaries, messages tainted by cultures of anthropomorphism, conservatism, will to power, selective morality... the useful and the interest of the moment put in view and complementary.

Mots-clés : Tradition ancestrale, Société seereer, Culte, Divinités, Lutte traditionnelle.

Keywords : Ancestral tradition, Seereer society, Cult, Divinities, Traditional wrestling.

Introduction

La notion de la divinité, en tant qu'essence démiurgique, est difficile à saisir et à cerner. La conception faite à son sujet varie selon les peuples, les continents, les époques voire les générations. Il est impossible de s'en faire une idée nette et précise. Les tentatives de la contenir dans une seule définition portent tantôt sur la durée appelée aussi temps, tantôt sur la grandeur dite immensité, tantôt sur la puissance dénommée capacité tantôt sur la connaissance dont elle est à l'origine.

Un fait demeure certain : l'univers ne saurait provenir d'un hasard. Il reste à savoir si la divinité, cause principale de l'univers, va-t-elle le remplir de sa substance divine ou bien se servira-t-elle d'auxiliaires sortis de sa propre émanation pour assurer la permanence et la conservation de son œuvre : le cosmos ou création ou création ou aussi l'univers.

Un autre point serait la nature des liens entre le démiurge et le cosmos : des rapports de subordination, d'égalité ou de complémentarité. Il est très aisé de deviner que de tels liens sont ceux d'un Maître et d'un inférieur : du Puissant et du faible. Dans l'espace, leur coexistence se traduit, pour le Puissant – qui est très éloigné et nommé Dieu – par l'inaccessibilité ; pour le faible – l'incarné prenant forme dans la matière – un intermédiaire qui porte ses quêtes est donc nécessaire. Il en résulte un besoin impérieux d'avoir des intermédiaires envoyés : les êtres incarnés (les mortels humains) ou bien créés par le démiurge et étant ses assesseurs. Les rapports d'égalité et de complémentarité avec Dieu sont alors exclus.

Mais dans sa Toute Puissance Première, la Divinité ne saurait se montrer indifférente à sa création qui, à son tour, doit être reconnaissante de tant de bienfaits reçus. Par conséquent, il y a bien relation entre la divinité et sa création. Cette relation porte beaucoup de noms à travers l'espace terrestre et revêt plusieurs formes selon les conceptions : religions, traditions, arts, astrologies, mantique, auspices, bref une volonté humaine de connaître l'Absolu, de lui vouer un culte assorti d'un rituel à observer.

Il ressort que ce rituel ne saurait être identique dans tous les continents dont chacun risque d'avoir sa propre manière de vénérer la divinité, en sorte que des disparités sont notées à propos de ce rituel appelé aussi culte, voire à propos du nom attribué au démiurge selon les préoccupations du moment et des mortels existants. Il ne faudrait donc pas s'étonner que la religion change de visage d'un continent à l'autre, d'une race à l'autre, d'une tribu à l'autre même d'une ethnie, même d'un clan à l'autre, selon les aires géographiques. C'est comme si l'humanité entière est incapable, dans un effort objectif, abstraction faite de toutes les cultures et des civilisations, de se faire une idée unique du démiurge, idée qui, une fois bien dégagée, établirait un culte universel qui rallie tous les hommes. Il importe donc de réexaminer les messages transmis par les intermédiaires, messages entachés de cultures d'anthropomorphisme, de conservatisme, de volonté de puissance, de morale sélective... l'utile et l'intérêt du moment mis en vue et complémentaires.

Toutes les religions sur la terre-mère doivent être analysées sous ce rapport. Les religions africaines n'échappent pas à cette règle, l'ethnie sérère en particulier dont il faut esquisser la théogonie pour voir si des traces d'une religion s'y cachent.

D) Hiérarchisation des puissances sacrées et invisibles dans l'univers sérère

A- Naissance des cultes aux mânes ou Esprits des Ancêtres

Panghols-ké ou Daane Wê

Avant tout, notons que dans la culture sérère,

- Dieu est le créateur du monde. – Il est unique.
- Il est le seul roi au pouvoir éternel. – sa volonté est souveraine sur toute sa création.
- Nul ne peut contrevenir à ses décisions irrévocables. – l'être humain est un néant – les créatures, des invisibles aux visibles, sont soumises à lui.
- Les êtres et les choses ont un sort fixé à l'avance. – nul ne peut échapper à son destin

Ensuite vient le culte voué aux ancêtres. Examinée de près, la vie menée par l'ancêtre honoré au titre de totem est non seulement exemplaire sur le plan du respect de l'honnêteté, de la sincérité, du courage au travail, du souci d'être le patriarche rassembleur, mais aussi parce que, durant sa vie, il a accompli des actions hors des capacités humaines. Il est considéré comme étant le plus sage, rompu qu'il est en pharmacopée traditionnelle. Au chevet de la mort, il fait des recommandations, donne des ordres sur le patrimoine foncier et sur le troupeau, sur la fortune matérielle aussi. Il ne manque pas de se faire instituer un culte personnel en son honneur sous telle forme, en précisant le lieu et le nom de l'arbre choisi, offre sa protection aux moments d'épreuves difficiles de la vie à chaque membre de la famille.

Une fois le patriarche disparu, si son testament oral tombe dans l'oubli, on s'attend à des représailles, des sanctions mystiques. Le plus souvent, c'est un membre de la famille qui tombe en pénible situation, malade ou sans bonne récolte, ou victime d'une disette, d'un manque de pluie...

Autant de facteurs qui poussent à se rappeler les propos du défunt- et quand ses recommandations sont suivies scrupuleusement, une satisfaction s'ensuit immédiatement : guérison, abondance de récolte, pluie diluvienne – l'entêtement dans le refus du culte n'est plus permis. Ainsi naît un culte. Il reste à en mettre les éléments à la place indiquée et, à la date fixée, suivre les étapes du rite à pérenniser.

B- La litanie des différentes puissances : le cas du village de Djilasse et de la Petite Côte, et du Sine-Saloum

Au versant est, près de l'arène publique de Djilasse, se situe le sanctuaire du totem appelé « KHASSIDE » dont le culte est assuré par la lignée maternelle des *Karé-Karé* dite «*Fouma-Fouma Fouma* » dans les îles du Sine et du Saloum, Djilasse étant à la limite des deux bras de mer. Les habitants de Djilasse, mi-insulaires, mi-continentaux usent des deux vocabulaires : un hivernage pluvieux et une récolte abondante sont dus à Khasside.

Aussi, faut-il lui être reconnaissant en venant lui présenter les prémices de la récolte sous la forme de gros couscous fait du mil de la récente récolte et de lait caillé non sucré, car la végétation et le bétail sont saufs. Le gros couscous est dit « *A côl* » en dialecte sérère. Les hautes herbes, à la ressemblance et à la taille du petit mil sont nettoyées. Une large piste depuis le village jusqu'au sanctuaire. Le gros bout d'un pilon taillé d'un Caïlcédrat est fiché aux flancs de l'arbre dit *Ardiana*, mieux *Ficus thoningii*, en dessous duquel est délimité l'espace sacro-saint, juste avant d'ouvrir la saison de lutte.

En effet, dans cette période, la vénérable mère, répondant au nom de Ndéssène Diaga, est entourée par ses petits-fils âgés de sept à quatorze ans, ainsi que par tous les enfants du même âge des trois quartiers de Djilasse : Ndong, Ndiémane, Ndougourna accourus ; la mère Ndéssène se place au milieu d'eux. Elle fait déposer dans l'aire sacrée les deux grandes Calebasses, l'une remplie du gros couscous, l'autre, de lait caillé. Avec énergie et prudence, elle agite le lait caillé. Puis, dans une autre petite Calebasse en forme d'écumoire, elle met un peu de gros couscous. Elle mélange le lait et le couscous. Quand tout est bien mélangé, alors elle commence à haute voix ses invocations incantatoires aux divinités chtoniennes et ouraniennes, usant d'une litanie à caractère théogonique :

1/ *Khasside O maad takhar*

Traduction : « Khasside, la reine de la végétation »

2/ *Lam o kountabé Sédène Youngar*

Tr : « Je suis le successeur de Kountabé et le témoin présumé de Youngar. »

3/ *Ngaoul Sene*

Tr : « Reine unique » (et favorite du roi Mansa Mane surnommé Waly)

4/ *Thioupane o mad*

Tr : « Thioupane le roi »

5/ Maissa Waly DIONE A Mbissel

Tr : « Mansa le souverain surnommé Waly » (qui a joui d'une longévité exceptionnelle, est encore vivant) à Mbissel.

6/ Kharwak o Thioffane, o Thioka

Tr : « Kharwak, l'Ancêtre-fondateur de la lignée maternelle des Dioffane » ou Dioka. (Son lieu de culte et sa résidence sont dans le terroir de Fatick).

7/ Laga Ndong o Taboz o maad Panghol

Traduction : « Laga, de la lignée paternelle des Ndong, toi qui es le souverain des Mânes » (Le lieu de son culte – résidence est au village appelé Ndong o Log, situé dans les îles du Sine).

8/ Sâny Ménetéring

(Sâny est un djiné résidant dans une île proche de la Gambie. Il n'a qu'un seul œil placé au milieu du front)

9/ Mariama Sanghamar (Santhiomar) o maad no Panghol fo maad no Thijny.

« Sanghomar, souveraine des Mânes et des djinés » (Son lieu de culte résidence est l'île située à l'Ouest des deux îles habitées : Dionewar et Niodior).

10/ Mama Nguêthie

(Le lieu de sa résidence est marqué par plusieurs baobabs situés à l'Est en entrant à Joal à partir de Ngazobil. C'est un démon très craint et très respecté en raison des faits miraculeux produits dans les alentours des Baobabs.)

La population autochtone de Joal (Diongue) vénère un totem du nom de Kouthia, bon surveillant, protecteur, source de grande fécondité.

À l'entrée de l'île de Fadhiouth, à gauche, se dressent quelques baobabs, les cimetières catholiques sont situés derrière, au Sud-Est. C'est là où se situe le sanctuaire de Mame Ndagne, le totem protecteur de la population de l'île de Fadiouth. Clément pour ses enfants, il est très sévère à l'égard de ceux qui quittent son ombre. Les exemples des déserteurs châtiés sont très nombreux. Il punit toujours les sorciers nocturnes têtus.

Derrière les cimetières est le sanctuaire du totem appelé Assenda, lui aussi très puissant et détenant plusieurs vertus. Grâce à ces deux totems, l'île de Fadiouth s'honore d'avoir des intellectuels de qualité : des cadres supérieurs, des érudits du Coran, des prêtres très nombreux, trois évêques et un cardinal.

Entre les deux villes de Dakar et Mbour, se situe le village dit Popenguine, habité par les Sérères Safènes au neuvième siècle après J.C. un grand cours d'eau, venant de l'Est, se jette dans l'océan atlantique, à l'Ouest.

La rencontre des eaux salées et douces forme un bel estuaire aux côtés boisés. C'est là la résidence de la Nympe nommé *Ndayane*, dite très généreuse pour la population. Elle guide les pêcheurs égarés en mer par une lumière en les orientant vers la côte.

11/ *O Beeb*

Les deux villages situés sur la route de Djifer, Fadial et Mbissel, sont séparés par une vallée nommée O Beeb. Le démon qui réside dans les lieux porte le même nom : O Beeb. Ces deux villages sont à proximité de l'Océan atlantique, sur la côté Ouest.

12/ *Mame Coumba Lamba*

À l'entrée de Rufisque, en venant de l'extérieur du Sénégal, au niveau de la Sococim, est localisé le lieu – résidence de ce démon, qui prend les apparences d'une femme. Beaucoup d'accidents de la circulation entre Bargny et Rufisque sont dûs à ses brusques apparitions intempestives.

13/ *Maimouna*, la Secrétaire de Sanghomar

Son lieu de résidence est dans les eaux de l'Océan atlantique, au niveau des Mamelles de Ouakam. Cette nymphe très puissante est la reine surveillante du Cap-vert.

14/ O Kangué

Elle est la célèbre nymphe de Ndar dit Saint Louis du Sénégal. Elle prend, semble-t-il, toutes les apparences, surtout celle d'une vieille femme. Elle est tantôt favorable aux pêcheurs, tantôt en colère, elle agite et apaise à sa guise le fleuve et l'Océan atlantique.

15/ le célèbre totem du Niahoul

Au Nord de Fatick, à trois kilomètres environ de cette ville, est un village nommé Sobem qui est la capitale des quatorze villages du Niahoul. Ce totem passe par une prêtresse pour annoncer au visiteur le résultat de sa requête. Elle apparaît comme étant une créatrice de destin. Beaucoup de personnalités politiques affluent en ce lieu, toujours satisfaits. Quand les habitants des quatorze villages se réunissent dans l'enceinte du totem et qu'ils forment ensemble un vœu pour quel qu'un, ce dernier est fatalement satisfait. Le visiteur qui est dans le besoin vient à Sobem quinze jours avant la rencontre des notables des quatorze villages, donne le prix d'une caisse de vin rouge. Le jour de la rencontre est toujours un mercredi pour tous les totems sœurs.

Au jour fixé, les chefs de villages donnent gratuitement des racines ou de la poudre venant des feuilles pulvérisées. Tout est mis dans de l'eau pour un bain. Toute demande formulée est immédiatement satisfaite.

16/ *Emitai* : Dieu du tonnerre, de la pluie

Invoquée pendant des circonstances exceptionnelles, manque de pluie, paix du territoire menacée, sécurité en cause d'un fils du territoire donc outrage à la dignité de l'ethnie diola...

Un culte populaire lui est réservé à travers toute la Casamance.

À remarquer que le culte des grands totems protecteurs est une occasion favorable pour des grands rassemblements populaires d'habitants d'un village.

Deux motifs y président : supplier pour obtenir une pluie en vue de la prochaine récolte désirée abondante et écarter les fléaux éventuellement prévus nuisibles ou dévastateurs. Une protection divine en somme.

Néanmoins, si au niveau de chaque village un totem particulier est vénéré, au niveau des familles aussi un culte est voué à un ancêtre pour des raisons diverses selon des exploits accomplis ou les bienfaits octroyés, il est de tout intérêt que des enquêtes soient menées pour l'identification des grands totems et la connaissance de leurs cultes et rituels comme pour ceux des familles ou ethnies particulières.

L'examen du cas du village de Djilasse pourrait servir de modèle illustratif. Le nom de Djilasse est composé de deux termes du vocabulaire sérère : le premier est « djil » qui signifie exclusivement « choisir » ; le second est « lasse » faire l'éloge. Le nom renvoie donc à sa situation géographique.

En effet, le village de Djilasse est encerclé au Nord par la vallée de Thiamassas, au Sud par celle dite O Beeb, dont les eaux, se rejoignant à l'Est, se jettent dans les ondes salées du bras de mer du fleuve Saloum – les eaux douce de la vallée de Thiamassas, se déversant à partir de Thiakor, créent un vaste espace jusqu'au village nommé Faoye. De là s'ouvre le panorama des îles du Sine « O log ». Les eaux douces de la vallée dite O beeb sont barrées par une digue percée par de gros canaux qui laissent passer la rouillée de grande nappe liquide qui se jette dans le bras de mer à Pao – le bras de mer serpente, passe par le petit village nommé Roe, par Simal, Djilor Djidiack qui marque l'ouverture des îles du Saloum « Ga Ndoune ».

Pendant chaque hivernage, les deux vallées, débordant d'eau de pluie, regorgeant de poissons, charrient un nouveau limon très fertile pour la riziculture aux lieux dits O Nooye Diakhal, Diaré – la, Ngathioula Fan Ndeb, Ngathioula Fa Mack, Fa Ndéndène, O Ndiouga, O Mbalangar, Daf-Ké, O khol Baye Sene (Altou) A Tapp.

Les terres émergeant par endroits son friables, propices à la culture du mil : ce sont les lieux nommés Noutna, O Ndiémane, O Diatara, O Ndengue, a Sassari, a Sougème, O Mbelathie, O Ngarigne. Quelques endroits sont semi-argileux : O Ndiamol, O Lofnane, O Ndiandoga, a

Diffloh, O Ngarndionga, O Ndiassé, O Soudiane Thélème, Soudiane Dimlé, soudiane Amdou, Léona, Ndiarone.

Beaucoup de marigots et de petites cuvettes parsèment son paysage.

En voici les noms : O Ndiouga, O Nbalangar, O Boubane, Gamblé Ioffnane, Gamblé Ngadioula famack, Gamblé Fa Ndiindy, Youmor, Gamblé Daba, Gamblé Ngaoul.

À la sortie du village, en allant vers le Nord, la vallée de Thiamassasse une fois traversée, une pénélaine nommée Thiakor est alors abordée.

Elle surplombe l'espace marécageux créé par les eaux de la vallée. À l'Ouest de Thiakor, est un petit village séculaire du nom de Ndack ; immédiatement après, c'est un autre espace et le village appelé Loul Sessene est atteint, signalé par un ravin à l'entrée. Dans sa platitude, s'étend le paysage du Sine à (A Siningue).

Par conséquent Djilasse est appelé, d'après son sens étymologique et à juste titre le lieu idéal. Sa position géographique le fait baptiser « Fimb Otanne » : Un îlot.

Son aire est limitée par le village de Thiakor à l'Est, par Diouwalo (Palmarin et Ndiouga), Joal à l'Ouest, au sud par Simal et au Nord par Loul Sessene et Boyard.

À cette époque lointaine, les moyens de mesure chiffrés étaient très rares. Les surfaces étaient évaluées par des épithètes ou adjectifs comme aussi les distances : petit, vaste, immense, proche, loin, très éloigné, inaccessible. Le terroir de Djilasse était dit immense. Djilasse qui existait avant l'arrivée de Maissa Waly Ndione à Mbissel est très ancien.

Les îles du Sine et du Saloum n'étaient pas encore habitées. Les rois du Sine en avaient fait leur deuxième capital politique pour avoir accès aux îles du Saloum. De là, la fierté des habitants de Djilasse d'appartenir à la couronne, d'être des nobles, exempts d'impôts, de travaux forcés, leurs bêtes épargnées des rapt et des réquisitions pour les festins du roi lors de son séjour loin ou bref à Djilasse.

Les faits prouvent l'antiquité du village de Djilasse. En effet les datations chronologiques orales, évocatrices des noms de princes ou de princesses, tel Fara, fondateur du premier royaume du Nord, et Coumba BATHIAL, de celui du Sud chez les Socé, sont discordantes. Quant aux chronologies écrites fondées sur la correspondance des événements occidentaux et africains, elles sont fiables parce que vérifiables. Et puisque la date de l'arrivée du grand prince Mansa Waly MANE DIONE à Mbissel est à présent connu (+1185) et que ce prince manding a trouvé sur les lieux le village de Djilasse déjà habité, il est certain que sa fondation est antérieure à l'occupation des îles du Saloum et des villages de toute la petite côte par ses compagnons, par les hommes de sa garde rapprochée, par ses fidèles, ses proches et des hommes de métier à son service : Laobés, griots, esclaves, agriculteurs, prisonniers de guerre, hommes libres, et les hommes du haut commandement militaire de son administration.

L'épouse du roi Mansa Waly MANE DIONE se nommée Ngaoul, devenue Mâne et adorée par toute la population de Djilasse. D'ailleurs, Ngaoul est considérée comme étant la reine des Panghols de Djilasse.

Chaque Panghol a un culte particulier. Les différentes étapes du culte de Ngaoul sont à passer au détail.

Les Panghols vénérés sur le sol djilassois sont aussi à dénombrer. Mais avant il convient de justifier l'importance d'un tel culte pour mieux comprendre la rigueur avec laquelle il est accompli chaque année à l'approche de saison des pluies.

II) La classification des Panghols à Djilasse

a. Les djinés ou démons

Parmi les forces invisibles ou surnaturelles, il y a lieu de distinguer les démons et les mânes. Les djinés sont caractérisés par leur nature immortelle. Ils sont imperceptibles à l'œil. Certains hommes ont le don de les voir en des circonstances exceptionnelles. Leurs contacts sont toujours nuisibles en raison de leurs pouvoirs quasi-divins. Celui qui rencontre un djiné

tombe immédiatement malade ou atteint de folie. Alors un sorcier négocie avec le démon ou le soigne. Quand un démon aime un être humain, soit il l'arrache à la société humaine et l'adopte, c'est le cas des enfants disparus qui servent de guides car le djinn ne peut pas voir le lion seul animal qui le dévore, soit il lui fait des dons et des faveurs. Le favori, à qui le démon révèle les événements futurs, sert d'intermédiaire entre lui et sa famille voire son milieu. C'est ainsi que les démons sont connus et localisés. Ils prennent souvent le nom du lieu ou de l'arbre où il a été repéré pour la première fois. Dans le terroir de Djilasse, les djinns sont :

- 1) Baaké fa Ndjindié
- 2) Sambédiane
- 3) Lofnane
- 4) Sewna
- 5) Thiakor
- 6) Lat yandé
- 7) Diasgui

D'après la tradition sérère, les résidences mystérieuses des djinns sont identifiables, selon leur préférence, au tamarinier, au baobab, au fromager, au Caïlcédrat. À certaines heures les Sérères se méfient de passer à côté d'un tamarinier quelconque, d'un baobab géant, d'un fromager colossal réputé être la demeure d'un djinn qui lui enverrait son souffle ou bien qui le toucherait du bras car sa puissante main invisible est meurtrière. Le Sérère enraciné est convaincu qu'un tourbillon de vent est la voiture rapide d'un djinn par laquelle il se déplace. Le vent qui tourbillonne renferme une sorte de poison qui pénètre dans le corps. Son symptôme est le rhume.

Seul un charlatan connaisseur peut chasser ce vent par la fumée de certaines racines d'arbres appropriés non par un traitement de ma médecine occidentale.

La fréquentation des djinns éthérés n'est donc pas souhaitable car elle n'est nullement bénéfique.

On cite souvent des cas où les djinns ont eu commerce avec des hommes dans des circonstances très différentes.

Un adulte djilassois, du nom de Waly Diouf, très connu sous le sobriquet de Wadiambogne, très éprouvé par les mauvaises récoltes malgré son travail aux champs, n'arrivait jamais à nourrir ses enfants. Son épouse nommée Coumba lui resta fidèle.

Un jour Wadiambogne prit la route du village dit Ngarigne pour aller à un autre village appelé Léona.

La démarche altière, le pas souple et rapide comme si la pauvreté matérielle le pourchassait toujours donnant des ressorts à ses gros mollets, Waly arriva au niveau du baobab dit Lat yandé. Malgré la vivacité de son allure, il vit sur la route une liasse de billets de banque tout à fait neufs. Sur la liasse, une pierre était posée pour empêcher que les billets ne se dispersent et ne s'envolent. Après mûre réflexion et beaucoup d'hésitations, il revint sur ses pas, ne comprenant pas en vertu de quel miracle cette grosse somme se trouvait au milieu d'une route très fréquentée. Il ne retrouva plus l'argent.

Pourtant, il n'avait rencontré personne et personne n'était derrière lui. Il continua son voyage. De retour au village, il raconte son aventure. Tout le monde lui fit des remontrances car il était clair que le djinn de Lat yandé lui avait offert cette somme pour mettre un terme à sa pauvreté matérielle. Il répondit qu'il croyait qu'il s'agissait d'un piège lui imposant de donner en échange de cette somme, tôt ou tard, une nièce ou un neveu de grande valeur humaine. Les djinns sont donc capables de commisération et ne nuisent aucunement s'ils sont évités lors de leurs déplacements sur leurs itinéraires.

b. Les Mânes ou les esprits des ancêtres

Les Mânes sont les ombres déifiées des ancêtres. Cette divinisation a bien un motif justificatif : au cours de leur vie, certains parmi les ancêtres, par leur vertu, leur génie, leur genre de vie exemplaire, leur générosité, leur sens élevé de la responsabilité et du devoir incarnent la cohésion et l'harmonie de la communauté. À ce titre cette même communauté

doit leur rendre un hommage mérite à perpétuer par la postérité. Un lieu de rassemblement est donc choisi et un objet de souvenir pour évoquer leur mémoire, de préférence la devanture de sa case. Cet objet doit être résistant. La petite jarre de lait est fichée renversée, soutenue parfois par un gros morceau de bois de la taille du disparu, rappelant ses bienfaits voire ses exploits dans certains domaines de la vie. Le chant de gratitude est présenté sous une forme de supplique pour une abondante récolte future, pour écarter un éventuel malheur menaçant la communauté. Les Mânes vénérés à Djilasse :

- 1) Ngaoul SENE
- 2) Thioupano – Mad
- 3) O Ndaba Diouf
- 4) Baak ne
- 5) O Ndew
- 6) Ndagane
- 7) O Mboudaye O Ndokhande
- 8) A Tome ale yabiram
- 9) Kha Baakakhe Magole Diokave
- 10) Fa ndindi
- 11) Farandol
- 12) Nguithiogue

En continuant le même chemin à partir du baobab nommé Lat Yandé, Mboudaye O Ndokhande se trouve à une distance de deux kilomètres environ vers l'Ouest au cœur de lieu-dit Ngarindje. Soit pour des raisons de discrétion, de respect ou de crainte, le vrai nom du totem est très souvent assimilé au nom de l'arbre dont il est symbole. Parfois, le nom du totem est répété comme épithète ou attribué à côté de l'arbre : Mboudaye nê Ngaoul (le fromager de Ngaoul) Mboudaye O Ndokhande le fromager où demeure Ngaoul, où réside Ndokhande. Une nette allusion est faite à sa puissance à travers ses différentes métamorphoses : des bébés nus exposés, visibles à l'ombre entraînés de vagir ; un gros serpent noir qui traverse la route...

Mboudaye O Ndokhande visite en songe un membre de la famille qui assure son culte. Le rite accompli, le visiteur prédit l'avenir, annonce la prochaine bonne récolte pour les membres de la famille qui dessert son culte. Dans le cas contraire, le totem retient la fécondité. Sa puissance va plus loin : faire incarner des êtres dans des femmes choisies dans la famille. Ainsi tel garçon ou telle fille est un rejeton de Mboudaye O Ndokhande. Il reste à signaler qu'un tel enfant ne doit pas être contrarié très souvent sinon le totem reprend son bien : l'enfant quitte la vie sans être malade sérieusement.

À l'entrée de l'arène de lutte de Djilasse, à droite, se dresse un grand baobab, siège du totem de la famille Souagne dite aussi Fata Fata. Son nom n'est jamais cité. Le nom utilisé par tous est : Bakh-nê. Pourtant tous les Djilassoïens comprennent qu'il s'agit de ce totem des Souagne.

Sa puissance était grande au temps ancien. Un chant de femmes du village le suggère ainsi « les puissants Mânes en débat contradictoire ont décidé que les Blanc ne fouleront pas ce sol ».

En effet les automobiles tombaient en panne, arrivées au niveau de ce baobab ; faisant machine- arrière, elles reprenaient leur élan et roulaient. Lors d'une séance de lutte, dès que des échauffourées commençaient, des abeilles innombrables sortaient du trou béant du baobab et, piquant spectateurs et lutteurs, dispersaient tout le monde. De la sorte, le calme revenait.

Les enfants de la famille Souagne sont toujours, est-il affirmé, protégés à l'étranger ou bien ce qui leur est réservé est prédit au cours d'un rêve. L'exemple d'un rejeton Souagne nommé Djitar Diagne est édifiant. Djitar étant le plus ardent à manier l'hilaire à la culture des champs, ses ennemis firent une coalition pour l'éliminer. Incapables d'y arriver, ils passèrent par son ami qui l'accusa d'avoir pris un morceau de cola sur le comptoir de sa boutique. La plaisanterie conduisit à une plainte auprès de la couronne. Djitar DIAGNE fut condamné à payer une amende pour vol. Un rêve prémonitoire l'avait invité à quitter Djilasse. Pendant le rêve le Panghol lui tendait un gros marteau. L'accusation de vol servit de prétexte. Quand il

arriva à Kaolack, le chef de gare vint le trouver sur le quai et le prit comme apprenti, mécanicien. Un an après grâce à son habileté, il était amené à la Direction Nation des chemins de fer à Thiès. Devenu le second mécanicien après le chef qui était un Blanc, il réglait pendant la nuit des situations mécanique délicate, aidé par l'esprit de ses ancêtres. Lui –même en était conscient.

Quant au dénommé Tekhey Mame, il reçut dans un rêve l'ordre aller récupérer son taureau à Kadjemore. L'ombre disparut. Il crut que c'était un simple rêve et différa d'y aller, d'autant qu'il ignorait la région où se trouvait ce village dont il n'avait jamais entendu parler.

À sa seconde apparition, l'ombre du totem devint menaçante, plus autoritaire : « Tekhey, il faut que tu ailles prendre ton taureau à Kadjemore » Tekhey s'en fut donc à Kaolack.

À la fin de la saison sèche, il renonça à revenir passer l'hivernage à Djilasse et partit à l'aventure sa malle sur la tête. Ayant en tête le nom du village il demandait à chaque passant rencontre où pouvait se situer Kadjemar. Au coucher du soleil, un homme lui dit d'aller plus avant. Enfin, il arriva à Kadjemar, au cœur du Saloum, la nuit tombée. Un chef de famille l'intégra comme ouvrier. Tekhey cultivait pour lui toute la matinée et, après le repas de midi, il allait cultiver son champ. Tekhey avait gardé tout l'argent qu'il avait gagné par son travail au port de Kaolack. Justement, un habitant de Kadjemar vint trouver le patron de Tekhey, lui demandant si l'étranger n'avait pas gardé de l'argent car il lui manquait des vivres. Le lendemain matin, Tekhey fut informé du motif de la visite. Il remit au patron les cent cinquante francs désirés. À la fin des récoltes, Tekhey, son patron et l'homme se rendirent au troupeau de ce dernier qui montra à Tekhey un jeune taureau âgé de quatre ans. Tekhey prit congé. Il emmena son taureau à Nguindine, un village situé au nord de la ville de Fatick. Il se fixa dans Nguindine où il habitat définitivement, le totem lui ayant prescrit de ne pas conduire le taureau à Djilass. Il y prit femme et ne regagna plus jamais Djilasse.

À l'ouest de l'ancien site de Djilasse, à sept cents mètres environ, se trouve un petit lac rempli d'eau de pluie, relié à la vallée de Ndiambour par un petit ravin marécageux. Un fromager géant couvrait ses eaux de ses branches. Une petite végétation aquatique formait un beau

décor ; des manguiers et des figuiers constituaient son mur extérieur où se côtoyaient des greniers à mil. Des oiseaux de toutes sortes venus nicher, annonçaient le lieu par leurs chants bruyants. Les propriétaires des chevaux, des ânes, des moutons, des chèvres y venaient abreuver leurs bêtes.

À l'orée de la tombée des premières pluies, le petit lac, un peu tari, des puits creusés à moins de deux mètres de profondeur, servaient à faire boire les bovins. Mais Ndaba Diouf était jalouse de son domaine qu'elle surveillait. Une année, une inondation eut lieu. Le petit lac rempli d'eau de pluie, déborda de tous les côtés. Les carpes vinrent s'y multiplier. Les enfants venaient pêcher à la ligne. Mais quand un jour les hommes et les femmes usèrent de gros moyens de pêche, filets et nasses, le lendemain matin, tous les poissons non pris se trouvèrent morts à la surface de l'eau, tués par Ndaba Diouf, irritée par les bruits dérangeants. Elle n'avait été ni consultée, ni priée par la femme qui s'occupait de son culte.

Au sujet de cette servante, lorsque Ndaba voulait annoncer un événement futur par elle, elle la bastonnait. Elle seule voyait Ndaba. Elle tombait en transes, s'agitait furieusement, criait très fort, courait au lieu du culte, se tortillait et livrait le message

Elle s'exprimait en dialecte Al Puular. Une fois le message livré, elle s'endormait. Réveillée elle oubliait tout : le contenu du message, le dialecte Al Puular. Ndaba Diouf était une étrangère sur le sol de Djilasse. Elle était originaire du Djéguême. Ses apparitions étaient rares. Un prêtre blanc venu de Joal, entendit parler d'elle. Il plaça à l'ombre du fromager un miroir. Ndaba Diouf vint se mirer le père blanc fit venir la population du village. Beaucoup de personne arrivèrent rapidement. De teint blanc, Ndaba avait les cheveux qui tombaient sur ses genoux. Sa beauté était indescriptible : cheveux noirs, de gros yeux pareils à des pommes, une blancheur éclatante...

Enfin les Djilassois furent rassurés sur l'existence de cette djiné pacifique. La ligne maternelle des Fédior s'occupait de son culte. En général les Panghols se servent des femmes pour faire passer leurs messages.

Dans l'enceinte réservée à la famille fondatrice de Djilasse, les Dioka-Dioka ou Diofane, se dresse encore au nord-ouest un baobab géant. Entre les racines en saillie sont fichés des bouts de pilons en caïlcédrat. Là s'accomplit le rite du totem dit Ndey. Son culte était assuré autre fois par la famille Souagne dite aussi Fata-Fata. La succession se faisait par la lignée maternelle. L'unique fille Souagne étant décédée, la famille se trouva dépourvue de desservant. Le culte fut alors assumé par la famille associée : les Dioka-Dioka.

- Ndey est une sorte de Hestia familiale chargée de repousser les mauvais esprits qui hanteraient les rêves de la famille, peu importe le lieu où ils pourraient se trouver.

Bak-né (Apollon-Mars) servait bien le frère jumeau de Ndey (Artemis) ;

- Diasgui :

Le baobab est encore sur la lisière de la descente vers le bras de mer. La moitié de ses racines est à l'extérieur. Son tronc, depuis le reste de ses racines jusqu'aux branches, est étendu à terre. Les branches se dressent tout droit vers le ciel. Tel est l'aspect étrange de ce grand baobab, résidence d'un Totem puissant du nom de Diasgui, qui est le propriétaire d'un très grand troupeau dont il est en même temps pasteur zélé.

Quand il va paître son troupeau, il se fait invisible. Pourtant sa voix se laisse entendre, le bruit des sabots des vaches est perceptible à l'oreille. Nul ne peut voir ces bêtes.

Diasgui est surtout connu pour ses actes merveilleux, mais parfois répréhensibles. Diasgui offrait des œufs de poule aux passants qui allaient au bras de mer. Celui qui les ramassait en les touchants seulement, allait à sa tombe. Il présentait des pièges avec toutes sortes d'œufs de petits oiseaux.

Une famille, venue de Marsoulou, une île du Saloum, résidait temporairement à Djilasse. L'un de ses garçons qui se promenait dans les parages de Diasgui, ramassa un nid d'oiseau de mange-mil, en prit un œuf et l'avala. Malgré sa fragilité, l'œuf ne creva pas, mais s'arrêta, au milieu du gosier. L'enfant ne cessait de crier : «Papa, l'œuf est dans le gosier et ne descend pas dans le ventre », aucun remède ou expédient ne put le sauver. Il mourut pendant la nuit.

Diasgui s'amusait aussi à éprouver la capacité de certaines personnes considérées comme ayant des dons. C'est le cas de Ndégnilane Diouf. Sur le chemin du bras de mer, au niveau de la demeure de Diasgui, au lieu-dit Ndiatara, Ndégnilane rencontra une poule, suivie de ses petits poussins.

Elle s'efforça d'en ramasser pour les mettre dans son panier. La poule gloussa, vint s'attaquer à Ndéo, fit semblant de réclamer ses petits. Ndéo ne vit pas de poussins dans son panier vide en dépit de ses efforts pour en ramasser d'autres et de les y mettre. Et Ndéo inquiet, s'exclama :

« Mais par où sont passés les poussins que j'avais ramassés et mis dans mon panier ? » Ndégnilane aurait dû comprendre qu'elle ne faisait pas partie des personnes à qui Diasgui faisait don d'une richesse constituée de futures volailles et qu'il se jouait d'elle.

➤ Thioupane O Mad Sène :

Situé à l'ouest de Djilasse, Thioupane n'est séparé que d'un kilomètre environ. Un grand fromager entouré de beaucoup d'arbres signalant sa présence. À vingt mètres, toujours à l'ouest, une cuvette entourée d'arbuste avait ses eaux de pluie d'une froidure glaciale. Au retour des champs, les paysans reposaient leurs nerfs après un bain tant désiré. Un arbre nommé Akacia... avait germé tout à côté, avait formé un feuillage touffu qui avait couvert tous les arbres et ressemblait à une vaste tente où venaient se réfugier tous les Djilassois en cas de péril venu de l'extérieur. Tous les greniers des villageois y étaient placés. Quand le roi du Sine, avait décidé d'envahir le village avec son armée pour un motif quelconque, pour une corvée ou pour punir des citoyens insoumis à la couronne alors, tous les Djilassois, hommes, femmes, et enfants venaient se réfugier à la citadelle de Thioupane. De cette citadelle, sortaient d'innombrables abeilles qui piquaient seulement les étrangers, entraient dans les naseaux des chevaux qui faisaient demi-tour ou s'affalaient à terre, renversant les cavaliers. Ainsi Thioupane sauve la population. L'armée royale, confondue, retourna à Diakhao. Thioupane, la bienveillante souveraine, avait toujours été la protectrice de Djilasse. Les rites de son culte sont accomplis par la famille Souagne-Fata-Fata. Un talent de prédiction lui été

dévolu en passant par les rêves ou les visions. Le Totem use des personnes choisies dans la famille Songhai.

➤ Farandole

Sur les berges des vallées, pousse toujours une végétation luxuriante. Farandole est de ce genre : la vallée de Thiamassasse s'y ouvre, sillonnée par des cordons d'arbre de toutes sortes notamment « du detarium sénégalense » dit Ndo oye en dialecte sérère. Les crocodiles quittent les eaux pour venir prendre un bain de soleil, les enfants du village, pêchent à la ligne. À cet endroit, les poissons étaient si nombreux qu'en sautant, ils tombent sur les berges. Les passants les ramassent. Les eaux, en dévalant avec force, pénètrent sous l'ombre des arbres. Il est alors aisé de prendre les carpes regroupées en petit tas dans les herbes. Alors, passants et voyageurs, profitant de l'occasion, s'approvisionnent.

Si quelqu'un va au village prendre un récipient à son retour il ne trouve aucun poisson, le Djinn de Farandole a tout récupéré et caché. Farandole est certainement le frère jumeau de Thiakor ou son sobriquet, son pseudonyme. Tout habitant de Djilasse a entendu parler de la fameuse mésaventure de Blanbois à Thiakor, le chef des travaux publics coloniaux venu diriger la riziculture au versant du Sud-Est de la vallée qui s'étend jusqu'au village nommé Faoye, présentant un beau panorama exotique. Le Blanc y avait construit sa maison de campagne pour veiller à l'exécution efficace du programme : construction des ponts, arboriculture, apprentissage des femmes aux méthodes rizicoles...

En bon citoyen français, Blanbois devait écouter son poste radio avant d'aller dormir, la nuit arrivée. Bien que la chambre fût fermée, un homme et ses enfants étaient assis devant le poste radio. Le Blanc laissa passer un peu de temps, ses hôtes étaient toujours là. Il appuya sur un bouton pour réduire le son. L'hôte dit à Blanbois en langue française :

- J'écoute en même temps que toi et tu m'en prives.

Il gifla le Blanc et sortit avec ses petits, la porte restant toujours fermée.

À son réveil, le Blanc se leva, très mal en point. Il dut abandonner le travail, rentra en France pour se faire traiter en psychopathie ou en psychosomatie...

Son successeur venait le jour pour rentrer en ville le soir. L'entretien du beau site fit défaut. Au référendum de 1958, tous les habitants des îles du saloum venaient y voter.

Des chansons sont restées dans le folklore local :

« Ê Blanbois Thiakor ê Sassoumane nê » !!

O le maitre de Thiakor, BLANBOIS, le bel homme !!!

« E Senghor ba didieye, O Kor mama Ndeb a dia ga mata faras-sey »!

Soit tranquille, Senghor, le choyé de Mama, l'adolescent a conquis le pouvoir en France.

Le djinn de Thiakor, très hospitalier mais méchant, avait aussi à son compte beaucoup de morts par noyade dans les chutes d'eau du pont. Le cas de DIAKHATE, un ouvrier des travaux publics coloniaux, celui de Niokhor kangou originaire de Simal sont restés gravés dans les mémoires.

➤ Khal Bakh-Ndangane

Une distance appréciable sépare Farandole du lac salé de Dioka Dioka. Un peu avant l'accès du bras de mer appelé Apao, où se situe o wellengue, se dressent trois petits baobabs, en plein milieu salin. Ils ne périssent ni ne grandissent. À partir d'Apao, le bras de mer se divise en deux couloirs : le premier s'orienter vers le nord où est le village de Faoye, le second vers le sud, en direction du village nommé Simal qui fait face à Djilor djidiack, un village côtier. Juste avant Simal, se situe un havre de pêche nommé Rohe. Se dresse, en bordure du bras de mer, un baobab géant entouré de méandres ombragés, depuis Apao, par les palétuviers très serres. Ce baobab s'appelle Ndagane. Ha Bakh et Ndagane sont l'objet d'un culte assuré par la famille maternelle dite Karé-Karé ou Fouma Fouma dans les îles du Saloum. Ce vaste espace a l'aspect d'un triangle rectangle : de Loul Sessene jusqu'à Fanfjidjé, une minuscule île, la longueur est estimable a dix kilometres environ ; entre les trois baobabs du lieu-dit

Fandjedje jusqu'au Fouvre situé sur le bras de mer à l'est, il y a cinq kilomètres à peu près. En allant tout droit du sud au nord, l'hypoténuse rencontre la ligne droite à Loul Sessene où se termine le filet d'eau salée du minuscule bras de mer appelé O wellengue.

Dans ce grand espace, viennent se déverser chaque année les eaux douces de la vallée de Thiamassasse, y dispersant un riche limon semi argileux. Se côtoient alors des rizières, à perte de vue, parsemées de cuvettes d'eau regorgeant de poissons, tachetées de nénuphars, des arbustes de toutes sortes. Les bétails des villages suivants : loul Sessene, Dack, Djilasse, Faoye, Ndoff, Nguessine, Gnaguéne se retrouvent dans ce riche pâturage. Les trois-quarts des eaux disparaissent par tarissement et par évaporation progressifs. Les cris des chèvres, les bêlements des moutons, les beuglements des vaches se mêlent, donnent lieu à un concert particulier surtout quand les mugissements des taureaux ponctuent l'ensemble. Lorsque le soleil dépasse le zénith, toutes les bêtes, ayant bien paturé, se rencontrent aux points d'eau pour s'abreuver.

Des affrontements entre taureaux ne manquent pas. Le début de la bataille est signalé par un violent choc des museaux et des coups de cornes ; les taureaux alternativement, se poussent avec énergie, l'un cherchant à renverser l'autre pour l'éventrer. Tous les accourent pour les séparer, les poussant vers un tronc d'arbre. Si l'un des taureaux, à la suite de la bataille est grièvement blessé ou meurt, les deux bergers des deux troupeaux se battent aussi. Le berger du taureau vaincu connaît son sort : il sera bastonné à mort à son arrivée à l'étable pour avoir été négligeant dans son rôle de surveillance. La chaleur, la fatigue, la faim, les circonstances, autant de motifs avancés ne sauraient inciter le propriétaire du troupeau à pardonner.

Le prétendu fainéant, doit bien recevoir une correction sévère pour que dorénavant, un autre berger ne se montre mou.

La tradition rapporte également qu'en cet endroit, tous les djinns de la contrée se rencontrent pour les événements futurs : la révélation des décrets divins, le destin des grands hommes, les années d'abondance et de disette, les recettes à utiliser pour conjurer les fléaux annoncés...

une telle place privilégiée doit avoir un surveillant qui veille à son entretien. Ce bon veilleur, c'est le djinn de Thiakor, à la fois sévère et généreux.

➤ Le culte de Ngaoul

Démêler les éléments ouraniens et chtoniens du visage ngaoul n'est pas chose aisée. Le souvenir de ce chant noté du patrimoine folklorique le dit clairement : « passap tew-Kê dit passap Korkê, yissa yissa way way yissa ! »

Traduction : « s'agit-il des oreilles du genre masculin ou féminin, rien n'est sûr »

Un récit historico-légendaire rapporte ceci : Ngaoul divinité toute puissante, veillait nuit et jour sur sa famille : les habitants de Djilasse. Elle leur prodiguait à la fois prospérité, sécurité et santé.

Et la garantie était toujours de rigueur : le terroir de Djilasse ne connaîtra jamais ni sécheresse, ni disette, donc jamais de famine, la prospérité devant y régner pour toujours en raison de l'abondance des pluies ; aucune force extérieure, si puissante soit-elle, ne saurait l'empêcher.

Une épidémie, un fléau ou un roi conquérant- ne portera jamais atteinte à la communauté djilassoise. Et cette divinité est jalouse, écartant les vivants et éconduisant les hôtes vivants gênants.

Une célèbre nymphe marine, venue avec une masse considérable d'eau, remplit tous les espaces vides. Ngaoul la requit, garda le silence, obligée de le faire en vertu des règles de l'hospitalité. Un certain temps écoulé Ngaoul demanda à la nymphe si celle-ci était venue pour demeurer ou repartir après son séjour. La nymphe lui répondit quelle avait l'intention de cohabiter avec Ngaoul, au beau site de Djilasse. À Ngaoul, s'enquérant sur les moyens de sa substance, la nymphe dit que sa nourriture consistera en jeunes gens et jeunes filles qu'elle prendrait elle-même en faisant chavirer les pirogues par des astuces connues d'elle. Ngaoul rétorqua qu'en sa qualité de patriote, elle ne saurait perdre un seul de ses garçons ou filles à cause des avantages procurés par l'eau (les poissons) que la richesse se trouvant aussi dans

l'agriculture et l'élevage. Elle somma la nymphe de quitter la place ; le lendemain, la nymphe la quitta, emportant avec elle ses eaux.

Il resta ce filet de bras de mer alimenté chaque année par l'eau des deux vallées.

Ce souci de bien garder le village à l'ombre de ses grandes ailes protectrice est célébré dans un chant figurant dans les hymnes dédiés à Ngaoul lors de la cérémonie rituelle.

« Diégué Djilassasse, Ngaoul a Diégué Djilass Faye-ée diégué Djilasse.

Traduction : la maîtresse absolue de Djilass, celle-là même qui a pour nom Faye, Djilass est ton bien.

Contestée dans son rôle de cause des pluies fécondatrices d du sol par les Djillassois courageux et confiants dans leur bras, Ngaoul ne vit son culte assuré cette année. La seule goutte de pluie ne tomba pas sur le terroir de Djilasse. Les autres villages : Loul sessene, Faoye Boyard, Simal, avait de bonnes récoltes. Quand le rite du culte fut accompli comme il se devait l'année suivante, l'abondance des récoltes revint au galop. La leçon qui a été tirée se traduit par le bref chant suivant :

« Ngaoul Sene nê khonne ka time gnovame ngekhné rendéémdiourvana renda dayou »

Traduction :

O Ngaoul, déesse unique, je ne vais plus jamais mourir, je suis sauvé de la famine de cette année. Jamais je ne vais plus recommencer à ne pas t'adorer.

« O Ngaoul divinité unique au monde, ta famille est actuellement présente dans ta maison. Aucun membre n'est absent. Continue de veiller sur elle. Moi Sombel Faye, je t'implore pour ta famille. Eloigne loin d'elle les mauvais vents, les fléaux de toute nature, les mauvais Esprits, les sorciers et donne leur santé et abondance en céréales. Tant que tu es là, ta famille

ne manquera de récolter à la fin d'un hivernage. Par ton truchement, Dieu pleuvra toujours chaque année. »

De son vase rempli de l'ensemble des offrandes prélevées, il verse le tout sur les morceaux de pilons et également sur le vase renversé et ordonne à toute la famille de manger « le Tine » le reste du repas que le totem vient de manger.

Dans l'enceinte, commence l'adoration consistant à adresser à Ngaoul des hymnes pour louer sa Force Protectrice, sa prodigalité, l'Amour pour sa famille. Aucun fils de Djilasse ne meurt à l'étranger.

Bref, sa Toute Puissance lui vient de Dieu « Roog SENE (Dieu unique). Ces deux hymnes pourraient édifier :

1°) « O dianno lène khooh ne bissine na kaafé, okhu fogna tène khano davé »

Traduction : « La corne du taureau qui a amené le mil, ceux qui y ont droit auront leur part. »

2°) « Ngaoul a diourèle pessé-é fap fap GUEDIE »

Traduction : « Le mil sorti de la paille est consacré au rite de Ngaoul, vénérable GUEDJI. »

Pendant l'accomplissement du rite, les tam-tams se taisent mais les griots attendent. L'hymne final une fois chanté, la sortie de l'enceinte se prépare par vagues successives, hommes et femmes se mêlant. Un gros baobab sépare l'enceinte de l'arène de lutte. Juste avant de quitter l'enceinte, tous les hommes, par groupes séparés, martèlent ensemble le sol avec le pied droit, le pied gauche reste derrière comme appui. Le rythme laisse entendre un bruit sourd : Rip ! Rip ! Rip !

Sur cette cadence, le groupe sautille vers le griot qui se trouve dehors, puis revient. C'est le tour du deuxième groupe, du troisième, ainsi de suite. Quand toute la foule des hommes est passée par groupes, alors hommes et femmes vont vers le gros baobab. La foule va en faire le tour trois fois scandant et alternant les voix d'hommes et les voix de femmes.

Les hommes commencent les premiers :

Pood ké mayo !

Traduction : « que le mil abonde ! »

Les femmes répondent-

Samba goussoura

Traduction : « Avec une profusion jamais égalée ! »

Et tous les genres de céréales sont cités à la file. Aucune omission n'est tolérée, sinon le totem ne le mettra pas à son actif. La foule regagne l'arène de lutte, bordée de tous les côtés par, au Nord, deux grands fromagers, au Sud par deux autres, à l'Est par un baobab à côté duquel se trouve la place des griots, à l'Ouest, par un baobab, le siège des abeilles. À partir de l'Est, le premier fromager est l'arbre symbole de la fécondité. Un adulte monte sur les épaules d'un autre adulte et attrape les bouts d'une branche qui plie vers le sol. La foule se précipite pour en avoir les feuilles. Chacun veut être le premier à en obtenir, ce qui constitue le signe d'être en possession d'un grenier à la fin de la prochaine saison de pluie. La foule se disperse dans la nuit. Chacun est content et satisfait, convaincu, l'âme sereine, que Ngaoul a agréé toutes les prières.

➤ Ndoude

Quatre étapes rythment le culte religieux de Ngaoul : le Ndoude ou la chasse simulée puis imitée par une danse dans la soirée ; la clôture de l'enceinte du sanctuaire ; la pêche aux crabes par toutes les nouvelles mariées du village ; l'accomplissement du rite final dans la soirée du mercredi.

Tous les jeunes garçons de Djilasse, par classe d'âge, de huit ans environ à vingt ans, se préparent à faire un périple. Avant, les parents doivent les habiller avec des boubous faits de

bandes neuves de cotonnades. Ses bandes sont l'œuvre d'un tisserand. Le boubou est dépourvu de manche et s'arrête aux reins. Quatre bandes de cotonnades, mesurant au moins trois mètres, couvrent les fesses, le reste de la bande pend et arrive aux genoux – avant l'apparition des chaussures européennes en plastique, les pneus sont utilisés, taillées sur mesure.

Ceux qui sont réputés être dans l'art de la coiffure, sont sollicités, à cette occasion, à faire vite et bien le travail. Les cheveux du garçon sont réduits au maximum. Le peu qui reste est organisé en sillons très étroits avec un couteau bien tranchant ou avec une lame. Ces petits sillons sont circulaires et auréolent le visage du garçon.

Gare aux parents qui n'ont pas à temps les moyens d'habiller leurs enfants : l'opprobre plane sur eux. Mieux vaut aller emprunter. Aussi se prépare-t-on assez tôt, car il y va de la dignité de chaque famille. Aucune classe sociale ne saurait se dérober – les mères de famille devant filer le coton sont les principales concernées. Mais les pères de famille peuvent venir au secours de leur épouse. Au jour fixé, les parents touchés par la mauvaise fortune voient leurs enfants en larmes s'emporter contre eux. Les enfants qui n'ont pas l'âge de partir s'acharnent contre leurs parents. Ils sont difficilement calmés, amadoués par forces promesses pour la prochaine année. Le Ndoud est une véritable parade. Aussitôt après le repas de midi, toutes les familles sortent pour admirer les riches et belles tenues des enfants de telle ou telle maison. Les enfants, bien habillés, passent dans les rues principales pour être vus et appréciés. Les éloges ne manquent pas, portant sur la qualité de la cotonnade ou sur la nouveauté de la coiffure.

Tous vont se rassembler à l'arène publique de lutte. Le nombre des enfants jugé complets, la direction habituelle vers le *néocarya macrophylla* est prise ; à quelque mètres derrière la termitière, deux arbres aux petites feuilles dets (Nganes) situés en dehors du village. A l'ombre, le tri par classe d'âge s'opère : les deux classes des garçons les plus âgés sont autorisées à faire le périple pour la chasse.

L'itinéraire est le suivant : le village nommé Singue, Boyard Ndiodiom, Boyard Tock.

En dépit de leurs belles tenues, ces garçons vont à la chasse le reste de l'après-midi, puis reviennent le soir à la tombée de la nuit. Les garçons de la classe d'âge non autorisée à faire le périple se rendent à la place dénudée du lieu-dit O Ndooye. Là, ils se déshabillent. Chacun provoque à la bataille celui qu'il croit pouvoir battre. La règle établie est d'user seulement des coups de poings. La bataille une fois engagée, de véritables coups de poings sont échangés. Le plus fort physiquement finit par terrasser son adversaire qui pleure ou supporte les coups. Celui, qui pleure est écarté du groupe et rétrogradé, descend à la classe inférieure. Rien de ce qui s'est passé n'est rapporté au village. Celui qui pleure est bastonné à mort par ses grands frères qui lui évitent le déshonneur familial. C'est dire qu'aucun garçon ne doit céder,

Il est préférable de se faire tuer. À ce stade d'ailleurs où les coups de poings font rage, les deux adversaires aux prises sont séparés puis félicités, l'honneur est rendu à leurs parents.

Les garçons partis pour le périple arrivent, dans une course effrénée, dans l'arène publique en chantant, chacun un bâton sur l'épaule : « A mbarane, à bolane, yagma lolé Ngelna damane. »

Traduction : « ils l'ont tué, ils l'ont mutilé. Par conséquence sa mère a fondu en larme. Pitié !! »

Ce chant est le signal du retour des garçons. Alors tous, hommes, femmes, enfants viennent assister à la danse finale qui couronne l'évènement.

CONCLUSION

Les propos avancés sur la fondation de Djilasse, sur les *djinés* et sur le totem collectif et les totems familiaux peuvent valoir au sujet de tous les anciens villages africains. Éléments authentiques d'une histoire africaine non falsifiée.